

Monsieur François BAROIN
Président
de l'Association des Maires de France (A.M.F)

Association des Maires de France
41 Quai d'Orsay
75343 PARIS



Hagondange, le 30 mai 2017

Objet : Congrès des Maires 2017 : mettre à l'ordre du jour le sujet de la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Monsieur le Président de l'A.M.F,

du collègue

Patrick ABATE

SENATEUR
DE LA
MOSELLE

MAIRE
DE
TALANGE

Membre de la
Commission de la
Culture, de l'Education et
de la Communication

Membre de l'Office
Parlementaire
d'Evaluation des Choix
Scientifiques et
Technologiques

J'ai entretenu de nombreux échanges avec plusieurs associations de défense des sinistrés de la sécheresse de 2015, au sujet de la non-reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la grande majorité des communes touchées et des terribles conséquences induites pour les administrés concernés.

A mon initiative, une rencontre s'est tenue au Sénat, le 28 avril 2017, dans le but de faciliter la création d'un collectif national capable de faire valoir de manière beaucoup plus efficace et moins dispersée, l'intérêt des sinistrés.

Yves MULLER, Maire de Marange-Silvange et Président du collectif mosellan des communes sinistrées, ainsi que Marie-Ange LIDON, Présidente de l'association d'aide aux sinistrés de la sécheresse dans l'Allier y ont répondu favorablement.

La préoccupation résultant de la situation actuelle est partagée par un grand nombre de parlementaires de la Moselle en particulier.

Les perspectives de réflexion évoquées dans la réponse du Ministre de l'Intérieur à ma question écrite (cf. pièces jointes), constituent un encouragement dont je ne peux que me féliciter.

Pour autant, il nous faut bien convenir que les différentes démarches que nous avons pu engager n'ont pas, à ce jour, abouti à une amélioration concrète de cette problématique.

C'est pourquoi il me semble important de faciliter les échanges d'expériences et la mutualisation des revendications et des actions en la matière.

J'ai donc proposé le 28 avril dernier que puisse être demandé à l'Association des Maires de France (A.M.F) que ce sujet soit abordé au 100^{ème} congrès des Maires, en novembre 2017.

C'est le sens de ce courrier.

.....

SENAT :
15, RUE DE VAUGIRARD - 75291 PARIS CEDEX 06

PERMANENCE PARLEMENTAIRE :
20 RUE CHARLES LUTZ - 57300 HAGONDANGE
TELEPHONE : 09 67 49 88 49
p.abate@senat.fr



En effet, à l'occasion de ce Congrès, pourrait être organisé un atelier, un colloque ou tout autre mode de rencontre et d'échange thématique sur le sujet qui ne manquera pas de fédérer et surtout de porter au niveau national la parole d'élus locaux qui, isolés sur le territoire, ne peuvent se faire entendre de manière suffisamment efficace.

Cette initiative qui permettrait de générer une réflexion, de créer un partage d'expériences et de propositions est à mon sens, un bon moyen pour faire réellement avancer ce dossier.

Je ne doute pas de l'intérêt que vous porterez à une telle sollicitation.

Je reste bien entendu à votre disposition.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma respectueuse considération.

Très cordialement
Patrick ABATE
Maire de Talange,
Sénateur de la Moselle.

Copie à :

M. GROSDIDIER, Sénateur-Maire de Woippy, Président de la Fédération Départementale des Maires de Moselle

M. Yves MULLER, Maire de Marange-Silvange

Mme Marie-Ange LIDON, Présidente de l'Association d'aide aux sinistrés Centre France

Pièces jointes :

- Question écrite n° 24767 de M. Patrick Abate
- Réponse de Matthias FEKL, ex-Ministre de l'Intérieur